



En cas d'attribution à l'issue de la présente procédure, vous devez le mériter et ne le devoir à personne. Un marché public ne se donne pas, il se gagne.
Abandonnons toutes mauvaises pratiques et dénonçons-les.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004 /AONO/C.AM/SG/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. LOT 1 : ANKOUAMB-OBOUL (8km) ; Lot 2 : NDJINDA-MEWOULE (5km).

Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – MINTP ET MINADER EXERCICE 2023**

Imputation MINTP : 57 36 126 01 641202 523511 861

Imputation MINADER : 57 30 186 01 641202 523511 921

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'Abong-Mbang, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réhabilitation de certains axes routiers de la Commune d'Abong-Mbang ; **Lot 1 : ANKOUAMB-OBOUL (8km), Lot 2 : NDJINDA-MEWOULE (5km)**, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, notamment :

- ◆ Lot 100 : Travaux préliminaires ;
- ◆ Lot 200 : Travaux de terrassements, Chaussées ;
- ◆ Lot 300 : Assainissement - drainage ;

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budgets d'Investissements Publics –MINTP – MINADER, EXERCICE 2023, conformément au tableau ci-après :

N° Lot	Tronçon	Longueur (km)	Montant Prévisionnel	Financement
1	REHABILITATION DE L'AXE ANKOUAMB-OBOUL	08	27 000 000	BIP MINTP
2	REHABILITATION DE L'AXE NDJINDA-MEWOULE (SOKA)	05	20 000 000	BIP MINADER

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'Abong-Mbang, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale d'Abong-Mbang.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Abong-Mbang, au plus tard le **27 Mars 2023 à 11 heures précises** et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004 /AONO/C.AM/SG/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Lot 1 : ANKOUMAMB-OBOUL (8km) ; Lot 2 : NDJINDA-MEWOULE (5km)

(Préciser le lot sollicité)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} Ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de l'Hôtel de ville d'Abong-Mbang le **27 Mars 2023 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Abong-Mbang, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%.

Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;
- 4- Moyens matériels ;
- 5- Références;
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 29) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant Prévisionnel	Montant de la caution
1	AXE ANKOUAMB-OBOUL (8KM)	27 000 000	540 000
2	AXE NDJINDA-MEWOULE (SOKA) (5KM)	20 000 000	400 000

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Abong-Mbang, ou aux numéros 696 70 92 22 / 699 73 20 32 / 673 82 41 48.

Abong-Mbang, le 03 MARS 2023

Le Maire

(Autorité Contractante)



Yal Charnani

Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP-HN ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt /CIDPM-C.AM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono et Archives.